ASSOCIATION SPORTIVE

ANNEE 2022-2023

Madame, Monsieur,

Votre fils/fille veut pratiquer, en plus de ses heures d'EPS, une activité sportive afin de la découvrir ou de se perfectionner. L'objectif de l'Association Sportive est de découvrir ou se perfectionner dans une activité physique et sportive.

Vous trouverez dans cette circulaire les renseignements nécessaires concernant les lieux, jours, heures de pratique.

Activités	Lieux	Jours	Horaires
Escalade *(port de chaussons d'escalade obligatoire)* *Une bourse aux chaussons est organisée la semaine du 12/09)*	Gymnase	Lundi : 6è Mardi : 6è/5è Jeudi : 4è/3è	12h45-13h30 12h05-12h45 12h45-13h30
Gymnastique	Dojo Gymnase Gymnase	Lundi (débutants+compétitions) Mardi (débutants+compétitions) Vendredi (compétitions)	12h05-12h45 12h05-12h45 12h05-12h45
Basket	Gymnase	Lundi : 6è à 3è (filles) Jeudi : 6è et 5è (garçons) (avec des compétitions le mercredi après-midi)	12h45-13h30 12h05-12h45
Volley	Gymnase	Mardi Tous niveaux mixtes	12h05-12h45

Inscription : Semaine du 12 septembre auprès du professeur d'EPS

Début des activités de l'Association sportive : lundi 19 septembre 2022

Assurance : tous les adhérents sont couverts par leur licence.

Cotisation pour l'année à rendre le jour de l'inscription :

. 1 activité au collège : **38 € :** cotisation 1 activité uniquement
: **45 € :** cotisation 1 activité + tee-shirt de l'établissement
. 2 activités au collège : **51 €** : cotisation 2 activités uniquement
: **58 €** : cotisation 2 activités + tee-shirt de l'établissement

Aucun remboursement ne sera effectué pour un désistement en cours d'année !

Toute absence devra être justifiée auprès du responsable de l'activité par un mot dans le carnet de correspondance.

L'équipe enseignante d'EPS